



Desistement entreprise apres avis favorable changement statut

Par **sasha75**, le **03/04/2009** à **00:05**

Bonjour,
Je vous ecrit parce que j'ai un serieux problème;
j'ai trouvé une entreprise pour effectuer mon changement de statut salarié après mes études grace à un CDI; car je suis un étudiant étranger.
après deux mois d'attente la DDTE a donné un avis favorable a ma demande , j'ai reçu un courrier à cet effet; donc j'etais en attente d'une convocation pour la visite médicale .
Ca fait trois mois que j'attends de commencer le boulot; ma date d'entrée etait conditionnée par l'avis favorable de la DDTE que j'ai obtenu.
moins d'une semaine avant ma date d'entrée en entreprise , on m'informe par téléphone que mon recrutement est annulé.
qu'est ce que je suis censé faire ou réagir?
sachant que j'ai refusé des missions longue durées ou des contrats parce que je devais commencer ce boulot très prochainement.
Est ce que mon entreprise qui s'était engagé à payer les frais pour engager un étranger peut encore faire un recours ou annuler son engagement papier et signé , qui a été déposé lors de ma demande ? malgré l'avis favorable obtenu?
que deviens mon statut étudiant ?
Ou puis je obtenir de l'aide juridique pour des questions et conseils?
Je vous remercie d'avance pour votre aide et je compte sur vous pour toute information pouvant m'aider a me sortir de ce cauchemar

Par **citoyenalpha**, le **06/04/2009** à **15:31**

Bonjour
quel type de document à signer votre entreprise?
exemple :
http://www.journaldudroitsocial.com/article.php3?id_article=179
Dans l'attente de vous lire

Par **amanda101**, le **27/04/2009** à **15:55**

renseigne toi a la mairie pour l aide juridique ou au tribunal de grande instance ou encore à la maison des avocats pres de chez toirnbise